

LE GÉOMÈTRE-EXPERT AU COEUR DU BIM

Professionnel de haute technicité, le géomètre-expert s'approprie les outils de mesure nés des nouvelles technologies.

Ainsi le géomètre-expert utilise aujourd'hui drones, scanners,..., pour modéliser numériquement terrains ou immeubles bâtis. Il produit la maquette numérique, représentation 3D dont il certifie la qualité des mesures et à laquelle il apporte son analyse juridique de la propriété.

Désormais, il partage ses compétences dans le processus collaboratif de Building Information Modeling (BIM). La maquette numérique est complétée de données structurées et intelligentes, par des économistes de la construction, des bureaux d'études, des architectes,...

En réalité, le **BIM** se révèle être davantage qu'un outil de modélisation. C'est une base de données, **un guide de pilotage de projet et de coopération, entre tous les acteurs de la construction**, tout au long de la durée de vie d'un bâtiment ou d'infrastructures.

Le **géomètre-expert** constitue un **pivot essentiel de ce dispositif**, par son obligation légale de précision et de contrôle des travaux. Il joue un rôle essentiel pour garantir et pérenniser la mesure, tout en contribuant à la propagation des innovations pour une construction fiable, plus rapide et durable.



Votre diagnostic immobilier en toute sérénité avec
l'offre VISAGE©



Votre projet d'aménagement en toute sécurité avec
l'offre PRESAGE©

TROUVEZ VOTRE
GÉOMÈTRE-EXPERT SUR

unge.net



45, rue Louis Blanc
92400 Courbevoie – La Défense
E-mail: contact@unge.net



Le Géomètre Expert

Expert du cadre de vie

UN PROFESSIONNEL AUX COMPÉTENCES MULTIPLES

Le géomètre-expert est un professionnel libéral dont l'activité est réglementée par la loi du 7 mai 1946. Cet encadrement est lié à l'exclusivité dont il dispose pour dresser les plans et les documents topographiques qui fixent les limites des biens fonciers. Le géomètre-expert est ainsi le **seul professionnel** habilité à « **dire la propriété** ».

Le géomètre-expert **allie technicité, compétences juridiques, capacité d'analyse et expérience**. Sa formation technique poussée lui permet d'établir des relevés de précision de l'environnement extérieur, des bâtiments et plus généralement, d'être le professionnel qui certifie la mesure dans des domaines variés. Ses missions liées à la propriété immobilière font de lui un **juriste confirmé** en droit civil, de l'urbanisme, de la copropriété, de l'environnement ou rural.

Le géomètre-expert est **ingénieur de formation** ou **diplômé par le gouvernement**. Après ses 5 années d'études postbac, il effectue un stage d'exercice professionnel de deux années minimum en entreprise.

Pour exercer son activité, il doit être **inscrit au tableau de l'Ordre des Géomètres-Experts (OGE)**, après avoir prêté serment d'exercer sa profession avec conscience et probité. Il est donc soumis à de nombreuses obligations : respect de règles déontologiques, formation continue, assurance ...

Conseil, maître d'œuvre et expert, le géomètre-expert est au cœur du processus immobilier et des réflexions sur l'aménagement.

LES CHIFFRES DE LA PROFESSION*

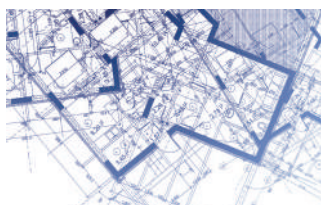


* selon le rapport d'activité 2017 de l'OGE

LE GÉOMÈTRE-EXPERT EST VOTRE CONSEILLER, VOTRE PARTENAIRE, VOTRE SÉCURITÉ.



FONCIER
Plan de propriété
Bornage
Division Foncière,
Lotissement
Servitudes
Expertise amiable
ou judiciaire



COPROPRIÉTÉ
Lever et plan d'intérieur
Etat descriptif de division
Calcul des tantièmes et charges
Règlement de copropriété
Modificatifs, scission ou refonte
Loi Carrez, Syndic



TOPOGRAPHIE

Plan topographique
Plan de récolement
Georéférencement
Implantation d'ouvrage
Relevé 3D, cubatures
Météorologie

IMMOBILIER

Certification de toutes surfaces
Diagnostics techniques
(Amiante, Plomb, termites, DPE...)
Division en volumes
Entremise et gestion immobilière
Estimation de biens



AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Elaboration et révision de documents
d'urbanisme (S.C.O.T, P.L.U, carte communale)
Aménagement de zones (ZAC, Lotissement...)
Requalification d'espaces publics
Etudes d'urbanisme pré-opérationnelles
Maîtrise d'œuvre
Information géographique



AMÉNAGEMENT RURAL

Aménagement Foncier, Agricole,
Forestier et Environnemental
(AFAFE)
Etudes d'impact

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Le géomètre-expert est le partenaire privilégié des professionnels de l'immobilier (notaires, administrateurs de biens, investisseurs, promoteurs...) et des élus locaux (Maires, collectivités locales, ...)

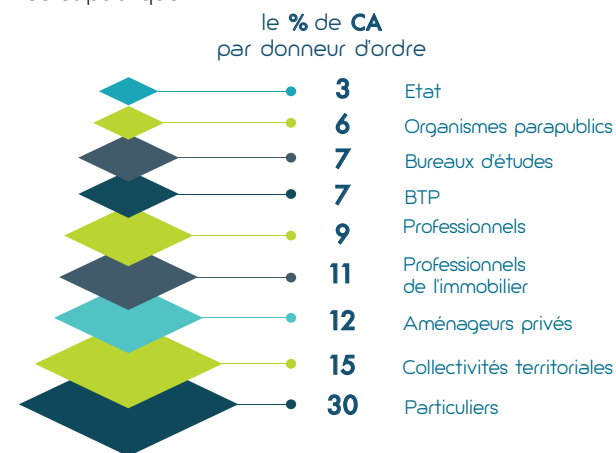
De la **copropriété** à la **gestion du bâtiment**, de l'**aménagement** à la **mise en conformité**, en **milieu rural** ou **urbain**, pour les donneurs d'ordre publics ou privés, le géomètre-expert apporte :

- ▶ Ses compétences juridiques spécifiques,
- ▶ Ses capacités techniques pointues dans les domaines de la mesure et de l'information géographique,
- ▶ Ses qualités humaines et sa connaissance du terrain,
- ▶ La transversalité de ses connaissances et compétences, tant techniques que juridiques.

Sa présence dans tous les **territoires**, sa connaissance du **tissu local et urbain** font du géomètre-expert un concepteur et maître d'œuvre idéal dans le cadre d'opérations locales d'aménagement.

Auditeur et médiateur, le géomètre-expert contribue à la prévention des litiges.

Le géomètre-expert fournit les informations et l'analyse préalable indispensables au bon déroulement de nombreuses opérations de gestion de la propriété foncière et immobilière, privée et publique.



Que vous soyez particuliers, professionnels, élus, au cœur du processus immobilier et des réflexions sur l'aménagement, le géomètre-expert saura vous conseiller et vous apporter la sécurité dont vous avez besoin dans un contexte juridique, technique et social en perpétuelle évolution.